

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement ;				
24/05/2018	24/05/2018	2018-6639				
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	1. Intitulé du projet					
PREMIER BOISEMENT DE TERRES AGRICOL						
2. Identification d	o (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom CADUSSEAU	Prénom Jean Yves et Mich	nèle				
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET	Forme juridique					
AND AND RESIDENCE OF THE PARTY						
Joian	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°]				
Market Property Committee of the Name of Street, Stree						
3. Categorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1. dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et				
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a					
47 c)	Boisement en robinier d'une surface totale de					
Premier boisement supérieur à 0.5 ha BLAYE (33)						
(A)						
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent forme	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 de	o formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éver	tuels travaux de démolition					
Parcelle cadastrée : section ZD n° 4 sur CI\						
	e, la végétation adventive, genêts, ronce, ajoncs	s épineux ont colonisés une partie de la				
parcelle.						
cette terre en robinier.	à base de robinier, le propriétaire a donc décidé	de prolonger ce massif en boisant				
Un descriptif complet du projet (carte, su	face photos) com joint on annova)					
	ioce, priotos, sera joint en annexe)					
the same of the sa						

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

HC dge

4.2 Objectifs du projet
Reprendre la valorisation de la parcelle avec des objectifs économiques (production de bois d'oeuvre, d'industrie et énergie), de
loisirs (champignon, promenade) et environnementaux (zone pour les abeilles).
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Broyage des genêts en septembre 2018
Labour du sol en septembre 2018
Mise en place des plants de robinier en décembre 2018 (densité 1200 plants / ha)
il n'y aura pas de protection individuelle contre les chevreuils.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
La plantation sera régulièrement entretenue :
Passage annuel de cover crop entre les lignes (tous les ans) jusqu'à l'age de 5 ans
Dégagement manuel sur les lignes de plantation les deux premières années
La coupe rase des bois sera réalisée dans 30 ans.

negye

entale devra être jointe au(x) dossie	r(s) d'autorisation(s)
	environnement) au titre de l'ITEM 47 C premier
•	
ura 2000, ZNIEFF)	
	on - préciser les unités de mesure utilisées
leurs caractéristiques	Valeur(s)
	2.8 ha
Coordonnées géographiques ¹	Long. 00 ° 00 ' 00 " Lat. 42 ° 87 ' 91 "
Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
oignez à votre demande les ann ion d'une installation ou d'un ouvrag u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ne evistant ? Oui Non V
	Coordonnées géographiques¹ Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées: Communes traversées:

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

ne dye

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

HC due

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

HC dye

6. Carac	téristiques de l'impact	poten	tiel du	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
			avoir le	es incidences notables suivantes ?
	pléter le tableau suiva	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oul, dans quel milieu ?		X	
Possessor	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	Threath)	X	
AAII	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	

HC dye

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Consommation de 2.8 ha de mauvaise terre agricole actuellement en friche depuis + de 3 ans
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concemé par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

HCdye

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Stockage de CO2
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
21112310113	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

HC dyle

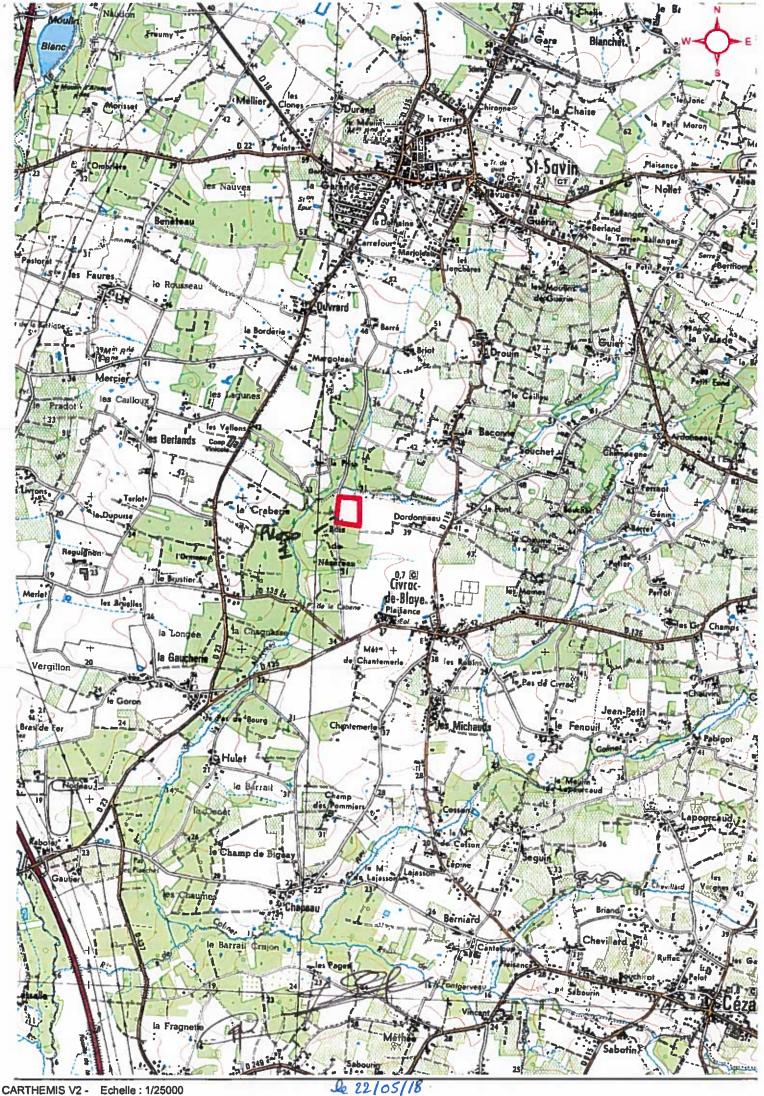
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		\boxtimes	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		Reprise d'une activité sylvicole suite à la déprise agricole.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi : ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez ie:	squeis :	

HC dyc

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff Égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joint	
	ne annexe traitant de ces éléments) :	
	isement avec une essence feuillue susceptible d'accueillir la faune et les insectes.	
Au	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio avironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	n
Co	mpte tenu de l'absence d'enjeux environnementaux particuliers et de la reconversion de mauvaise terre agricole en milieu	
	estier "séquestrateur" de carbone en continuité d'espaces déjà boisés, le projet devrait contribuer à améliorer la valeur	
en	vironnementale des parcelles.	Į.
	8. Annexes	
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 Intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du cade de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
1 2	Objet Document CERFA n°14734 Intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres qui prise) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement;	X

HCdye

			0.	ojet			
	Remittant st						
			9. Engageme	nt et signatu	re		
le certifie su	r i'honneur i'exact	itude de	s renseignements ci-	dessus X			
Fait à	CIVRAC	de	BLA-1E	le.	22 M	i 2017	
raii a	CIVRAC	de	BLA-1E	le,	22 M	4 20NT	
Signature	AP.	e	00				





CARTHEMIS V2 - Echelle: 1/2000

le 22/5/2018.

